



AGATE  
AGENCE ALPINE  
DES TERRITOIRES

---

# CATALOGUE DE FORMATION 2020

Agate est une agence de conseil en stratégie territoriale et d'accompagnement au service des territoires. Son équipe pluridisciplinaire est experte du développement et de l'aménagement territorial, de la gestion des collectivités et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Alliant efficience et transversalité, Agate intervient ainsi dans 7 domaines complémentaires (Aménagement et urbanisme, Développement touristique, Transition numérique, Géomatique et informatique, Stratégie et développement des territoires, Gestion des collectivités, Environnement, développement durable et transition écologique, Concertation et dialogue territorial) , avec un double objectif : répondre aux besoins quotidiens des territoires et contribuer à leur développement et à leur rayonnement.

Chaque année, nous explorons et développons ainsi de nouvelles expertises pour nous adapter aux évolutions de la société et faire face aux grands défis de demain, tels que la transformation numérique, la mobilité ou encore la transition écologique.

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré une offre de formations qui s'adresse à l'ensemble des acteurs territoriaux : les élus\* et techniciens des collectivités locales, les salariés et bénévoles associatifs, les enseignants et autres agents des services de l'Etat, les responsables d'organisations... et répond à leurs questionnements et besoins.

Nous vous laissons maintenant découvrir les formations dispensées par Agate tout au long de cette année 2020 ! Notre objectif étant d'être au plus près de vos attentes, n'hésitez cependant pas à nous soumettre vos suggestions et propositions de formations.

\* Agate détient l'agrément de formation aux élus, délivré par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministre de l'intérieur.

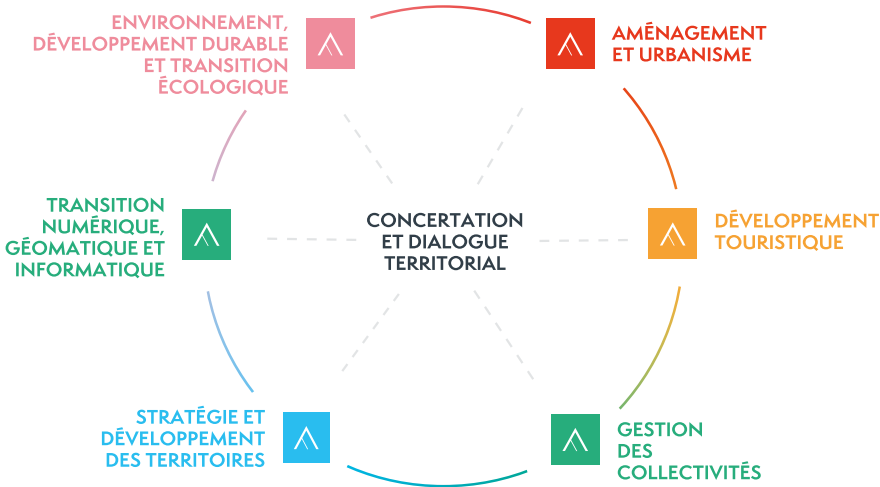


Marie-Claire BARBIER  
Présidente



Philippe POURCHET  
Directeur Général

## 7 DOMAINES D'INTERVENTION AU SERVICE DES TERRITOIRES



AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES  
Bât. Évolution • 25 Rue Jean Pellerin  
CS 32631 • 73026 Chambéry Cedex  
04 79 68 53 00 • [www.agate-territoires.fr](http://www.agate-territoires.fr)

Inscriptions par mail : [formation@agate-territoires.fr](mailto:formation@agate-territoires.fr)  
(bulletin d'inscription à la fin du catalogue)

# SOMMAIRE GÉNÉRAL DES FORMATIONS

## P.6 INFORMATIQUE ET FINANCES

ÉLABORATION DU BUDGET  
SAISIE DU BUDGET  
ATELIERS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE  
FONDS DE COMPENSATION DE TVA (FCTVA)  
GESTION DE LA DETTE  
GESTION DU PATRIMOINE  
COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE  
MENER UNE STRATÉGIE FISCALE SUR SON TERRITOIRE  
COMPRENDRE LES LIENS FINANCIERS ENTRE EPCI ET COMMUNES MEMBRES  
RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS  
LOTISSEMENTS, ZAC, ZAE  
MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE  
OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'ANNÉE  
DÉCLARATION ANNUELLE DES DONNÉES SOCIALES (DADS)  
GESTION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL  
SERVICES PUBLICS : QUELS COÛTS ET QUELLES TARIFICATIONS ?  
FORMATION À LA CARTE

## P.18 JURIDIQUE

### CYCLE CONTRATS ET DOMAINE DES COLLECTIVITÉS

QUELS OUTILS CONTRACTUELS POUR QUELS OBJECTIFS ?  
GESTION DE VOTRE DOMAINE PRIVÉ : QUELS BAUX METTRE EN ŒUVRE ?  
GESTION DU DOMAINE PUBLIC : LES MODES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### CYCLE MARCHÉS PUBLICS

LES MAPA  
L'ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### Autres formations prévues début 2021

LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

## P.24 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

L'URBANISME AU SEIN DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
LES DOCUMENTS D'URBANISME : POURQUOI ET COMMENT ?  
CONCEVOIR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT  
MONTER UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

## P.30 FLEURISSEMENT

LES CIMETIÈRES  
LES TAILLES EN ESPACES VERTS  
LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE  
LE FLEURISSEMENT COMMUNAL  
LES PLANTES VIVACES EN FLEURISSEMENT  
LE PLAN DE FLEURISSEMENT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FLEURISSEMENT

## P.41 ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## P.42 CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL

CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION  
FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS NOS PROJETS  
LA CONCERTATION SUR L'ESPACE PUBLIC  
TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE CONCERTATION : ADAPTER SES OUTILS À SES OBJECTIFS ET AUX PUBLICS  
MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE  
LA CONCERTATION 2.0



## INFORMATIQUE

### L'équipe



**Patrick Etellin**  
Responsable du service



**France Chabanon**  
Chargée de mission



**Rémy Salomon**  
Chargé de mission



**Sandra Hus**  
Chargée de mission



**Sébastien Nicollet**  
Chargé de mission



**Caroline Turpin**  
Chargée de mission



**Florent Vincent**  
Chargé de mission



**Anne-Laure Vilanova**  
Assistante informatique

### Le service en quelques chiffres

- 29 ans de partenariat avec la société Berger-Levrault
- 340 collectivités gérées dont 254 mairies
- Une équipe de 8 personnes à votre service

### L'année 2019

- 13 500 appels
- 118 DADS réalisées par nos soins en janvier en 2019
- 200 personnes formées sur le REU (Répertoire électoral unique) en 14 sessions
- 3 webinaires avec 360 participants

### Les horaires

#### En janvier

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30  
Le vendredi de 8h30 à 17h30

#### En juillet/août

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

#### Le reste de l'année

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

### Pour nous contacter

[hotline@agate-territoires.fr](mailto:hotline@agate-territoires.fr)

ou 04 79 68 53 20



## FINANCES

### L'équipe



**Matthieu Charnay**  
Responsable du service



**Anne Coudray**  
Chargée de mission



**Marie-Pierre Sadoux**  
Chargée de mission



**Marina Cuinat-Guerraz**  
Chargée de mission

### Le service en quelques chiffres

- 40 ans d'accompagnement financier au service des collectivités locales
- Une équipe de 4 personnes à votre service.

### Plus de 60 collectivités accompagnées en 2019

sur des thématiques variées :

- Assistance à l'élaboration budgétaire des collectivités
- Accompagnement dans l'exécution budgétaire et financière des collectivités
- Analyse fiscale communale et intercommunale et accompagnement au changement de régime fiscal
- Analyse financière rétrospective et prospective des communes et structures intercommunales

- Accompagnement à la réorganisation territoriale et aux transferts de compétences
- Assistance financière à la contractualisation et au suivi des Délégations de Service Public
- Animation de réunions d'information et de réseaux : loi de finances, rencontres intercommunales
- Accompagnement à la mise à jour des inventaires

### Pour nous contacter

[finances@agate-territoires.fr](mailto:finances@agate-territoires.fr)

ou 04 79 68 53 00

# SOMMAIRE DES FORMATIONS INFORMATIQUE ET FINANCES

## p. 9 ÉLABORATION DU BUDGET

jeu  
23  
JANV

Journée  
► Chambéry

## p. 9 SAISIE DU BUDGET

mar  
04  
FÉV

Matin ► évolution  
► Chambéry

ven  
14  
FÉV

Matin ► intégrée  
► Chambéry

## p. 10 ATELIERS DE PREPARATION BUDGETAIRE

lun  
10  
FÉV

mar  
18  
FÉV

jeu  
20  
FÉV

Matin  
► Chambéry

## p. 10 FONDS DE COMPENSATION DE TVA (FCTVA)

jeu  
07  
AVR

Matin ► évolution  
► Chambéry

Après-midi ► intégrée  
► Chambéry

## p. 11 GESTION DE LA DETTE

jeu  
14  
AVR

Matin ► évolution  
► Chambéry

Après-midi ► intégrée  
► Chambéry

## p. 11 GESTION DU PATRIMOINE

mar  
12  
MAI

Journée ► intégrée  
► Chambéry

lun  
25  
MAI

Journée ► évolution  
► Chambéry

## p. 12 COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE

mar  
08  
SEPT

Matin  
► Chambéry

## p. 12 MENER UNE STRATÉGIE FISCALE SUR SON TERRITOIRE

ven  
25  
SEPT

Journée  
► Chambéry

## p. 13 COMPRENDRE LES LIENS FINANCIERS ENTRE EPCI ET COMMUNES MEMBRES

mar  
13  
OCT

Journée  
► Chambéry

## p. 13 RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

jeu  
15  
OCT

Matin ► évolution  
► Chambéry

Après-midi ► intégrée  
► Chambéry

## p. 14 LOTISSEMENTS, ZAC, ZAE

mar  
03  
NOV

Matin  
► Chambéry

## p. 14 MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

jeu  
05  
NOV

Matin ► évolution  
► Chambéry

Après-midi ► intégrée  
► Chambéry

## p. 15 OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'ANNÉE

jeu  
03  
DÉC

mar  
08  
DÉC

Matin ► intégrée  
► Chambéry

jeu  
10  
DÉC

Matin ► évolution  
► Chambéry

## p. 15 DÉCLARATION ANNUELLE DES DONNÉES SOCIALES (DADS)

jeu  
03  
DÉC

Après-midi ► intégrée  
► Chambéry

mar  
08  
DÉC

Après-midi ► évolution  
► Chambéry

## p. 16 GESTION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

mar  
15  
DÉC

Matin  
► Chambéry

## p. 16 SERVICES PUBLICS : QUELS COÛTS ET QUELLES TARIFICATIONS

Date à programmer au cas par cas

Matin  
► Chambéry

## p. 17 FORMATION À LA CARTE

## ÉLABORATION DU BUDGET



Techniciens et élus

Difficulté

### Objectifs

Dresser un tour d'horizon de l'organisation financière et budgétaire des collectivités locales et appréhender les mécanismes de construction et de préparation budgétaire.

Des éclairages sur la Loi de finances 2020 seront également abordés afin d'aider les techniciens dans l'élaboration de leurs budgets.

Formation théorique  
avec utilisation ponctuelle du logiciel

jeu  
23  
JANV

Journée  
► Chambéry

## SAISIE DU BUDGET



Techniciens

Difficulté

### Objectif

Être capable de saisir les montants votés au budget primitif et les annexes complémentaires pour pouvoir les transmettre en Trésorerie et en Préfecture.

mar  
04  
FÉV

Matin ► évolution  
► Chambéry  
Agate

ven  
14  
FÉV

Matin ► intégrée  
► Chambéry  
Agate

### Programme

- Principes généraux
- Structure du budget
- Préparation du Compte Administratif
- Préparation budgétaire

Adhérent : 271€ TTC par participant

Non-adhérent : 322€ TTC par participant

Référence : FOR2020001

### Programme

- Principes et règles
- La structure du budget (équilibre, classement et niveau de vote)
- Élaboration du budget avec les données du Compte Administratif
- Affectation du résultat
- Préparation du budget
- Maquettes budgétaires
- Édition définitive et transfert trésorerie
- Bilan

Adhérent : 167€ TTC par participant (1/2 journée)

Non-adhérent : 218€ TTC par participant (1/2 journée)

Référence : FOR2020002



## ATELIERS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE



Techniciens et élus en charge  
de l'élaboration des budgets  
communaux

Difficulté

### Objectif

Apporter l'ensemble des informations nécessaires à la  
préparation de vos budgets 2020.

Séance « à la carte » en petits groupes de 5 personnes  
maximum pour travailler de façon opérationnelle  
sur vos budgets.

lun  
**10**  
FÉV

mar  
**18**  
FÉV

jeu  
**20**  
FÉV

**Matin**  
► Chambéry

### Programme

- Préalable à la préparation budgétaire : connaître la structure du budget, les documents nécessaires et les mécanismes d'affectation de résultats
- Estimation des principaux postes de dépenses et recettes de fonctionnement pour 2020
- Comment équilibrer son budget
- Préparer les formalités administratives : maquettes budgétaires, délibérations d'affectation de résultats

**Adhérent** : 167 € TTC par participant  
 **Non-adhérent** : 218 € TTC par participant  
 **Référence** : FOR2020003

## FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA



Techniciens

Difficulté

### Objectifs

Présenter des éléments théoriques et réglementaires afin  
de maîtriser le mécanisme du FCTVA.

Apprécier la mise en application dans le logiciel comptable.

Maîtriser les déclarations de FCTVA dans le logiciel de  
comptabilité.

mar  
**07**  
AVR

**Matin ► évolution**  
► Chambéry  
Agate

**Après-midi ► intégrée**  
► Chambéry  
Agate

### Programme

- Définition et champ d'application du FCTVA
- Définition des dépenses éligibles / non éligibles et des recettes à soustraire
- Calendrier
- Préparation des états et des annexes : aspect réglementaire par état
- Déclaration du FCTVA à envoyer en Préfecture

**Adhérent** : 167 € TTC par participant  
 **Non-adhérent** : 218 € TTC par participant  
 **Référence** : FOR2020004

## GESTION DE LA DETTE



Techniciens et élus

Difficulté

### Objectifs

Maîtriser les différents ratios de dette permettant l'évaluation  
des possibilités d'endettement à moyen et long terme.

Éclairages sur les agrégats relatifs à l'autofinancement et les  
lignes de trésorerie.

Maîtriser le module de dette du logiciel de comptabilité.

mar  
**14**  
AVR

**Matin ► évolution**  
► Chambéry

**Après-midi ► intégrée**  
► Chambéry

### Programme

- Principe de gestion de la dette
- Autofinancement et capacité d'endettement
- Application comptable : création et opérations sur emprunt, réaménagement de la dette, mandatement des échéances, ICNE

**Adhérent** : 167 € TTC par participant  
 **Non-adhérent** : 218 € TTC par participant  
 **Référence** : FOR2020005

## GESTION DU PATRIMOINE



Techniciens

Difficulté

### Objectifs

Connaître les principes réglementaires en matière de  
gestion du patrimoine des collectivités.

Maîtriser le module Immobilisations du logiciel de  
comptabilité.

mar  
**12**  
MAI

**Journée intégrée**  
► Chambéry  
Agate

lun  
**25**  
MAI

**Journée évolution**  
► Chambéry  
Agate

### Programme

- Principes généraux
- Détermination des classes d'immobilisations
- Les amortissements
- Paramétrages et mise en place du logiciel
- Entrée d'un bien et fiche d'un bien
- Les différents frais
- Les subventions accordées
- La modification d'un bien et les différents modes de sortie d'un bien
- Les subventions reçues
- Éditions et transfert
- Le rattrapage du patrimoine

**Adhérent** : 271 € TTC par participant  
 **Non-adhérent** : 322 € TTC par participant  
 **Référence** : FOR2020006

## COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE



Techniciens

Difficulté

### Objectifs

Connaître les principales recettes fiscales du bloc communal et comprendre le calcul des bases d'imposition.

Permettre de maîtriser les principales règles en matière d'évolution de taux tant en termes de mode de calcul que de calendrier à respecter. Avoir la connaissance de l'ensemble des composantes fiscales de votre collectivité et leur traduction comptable et budgétaire.

mar  
08  
SEPT

Matin

► Chambéry

### Programme

- Présentation des principales taxes locales : principes et définition des bases fiscales
- Calcul des taux de fiscalité et possibilités d'évolutions
- Comprendre et compléter les états fiscaux
- Les autres composantes de la fiscalité locale (Taxe de séjour, taxe d'aménagement, TCCFE...)
- Le calendrier des notifications et des délibérations fiscales
- Les compensations de fiscalité (FNGIR, DCRTP...)
- Les prélèvements sur la fiscalité (FPIC, Contribution au redressement des finances publiques...)



**Adhérent** : 167 € TTC par participant



**Non-adhérent** : 218 € TTC par participant



**Référence** : FOR2020007

## MENER UNE STRATÉGIE FISCALE SUR SON TERRITOIRE



Techniciens

Difficulté

### Objectifs

Maîtriser les modes de calculs des différentes recettes fiscales du bloc communal.

Mobiliser les leviers pour construire une politique fiscale locale sur son territoire.

ven  
25  
SEPT

Matin

► Chambéry

### Programme

- Savoir trouver et utiliser les informations fiscales clés
- Connaître et comprendre les mécanismes de calcul des bases d'imposition
- Optimiser ses bases et ses recettes fiscales
- Faire évoluer ses taux de fiscalité
- Les réformes en cours et leurs effets à moyen terme



**Adhérent** : 167 € TTC par participant



**Non-adhérent** : 218 € TTC par participant



**Référence** : FOR2020008

## COMPRENDRE LES LIENS FINANCIERS ENTRE EPCI ET COMMUNES MEMBRES



Techniciens

Difficulté

### Objectifs

Appréhender les enjeux financiers et fiscaux du couple commune-EPCI de manière transversale.

Connaître les outils à mobiliser dans le cadre de la mutualisation.

Établir les bases d'un pacte financier et fiscal pour le territoire concerné.

mar  
13  
OCT

Journée

► Chambéry

### Programme

- L'environnement et le contexte du bloc communal
- Les régimes fiscaux et leurs conséquences en matière de liens financiers
- Les compétences et leurs modalités d'exercice
- Les outils de mutualisation à disposition des collectivités : de la convention de prestation de services jusqu'à la commune nouvelle
- Les outils de péréquation et de financement : FPIC, fonds de concours, dotations de solidarités communautaires, attributions de compensations...
- La construction d'un pacte financier et fiscal



**Adhérent** : 271 € TTC par participant



**Non-adhérent** : 322 € TTC par participant



**Référence** : FOR2020009

## RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS



Techniciens et élus

Difficulté

### Objectifs

Fournir, via un tour d'horizon des différents ratios et indicateurs financiers, quelques méthodes d'analyse de la situation budgétaire et comptable de votre collectivité.

Apporter la méthode d'utilisation des outils-logiciels afin de vous permettre de développer et faire vivre vos propres tableaux de bord financiers.

jeu  
15  
OCT

Matin ► évolution

► Chambéry

Après-midi ► intégrée

► Chambéry

### Programme

- Principes généraux
- La collecte et le traitement des données (export des données vers EXCEL et mise en forme)
- Les indicateurs de préparation budgétaire (niveaux d'épargne, ratios légaux, indicateurs utiles pour définir les marges de manœuvre)
- Les indicateurs de suivi (dépenses/recettes, par service ou politique, évaluation du traitement comptable)
- Les indicateurs de trésorerie et de dette (tableau prévisionnel et suivi de trésorerie, répartition et évolution de la dette)



**Adhérent** : 167 € TTC par participant



**Non-adhérent** : 218 € TTC par participant



**Référence** : FOR2020010

## LOTISSEMENTS, ZAC, ZAE

### Maîtriser les aspects budgétaires, comptables et fiscaux



Techniciens

Difficulté

### Objectifs

Connaître les outils d'aménagement à disposition des collectivités.

Mettre en œuvre et suivre les budgets d'aménagements nécessitant une comptabilité spécifique de stocks.

Maîtriser la TVA applicable sur ces opérations

### Programme

- Les outils d'aménagement mobilisables par les collectivités
- La nécessité d'un suivi en budget annexe
- La notion de comptabilité de stocks
- Les modes de financement possibles : avances, emprunts à court terme, subventions...
- La mise en pratique comptable au travers d'exemples illustrés



**Adhérent** : 167€ TTC par participant



**Non-adhérent** : 218€ TTC par participant



**Référence** : FOR2020011

mar  
03  
NOV

**Matin**

► Chambéry

## MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE



Techniciens

Difficulté

### Objectif

Préciser les contours de la comptabilité analytique (intérêts, enjeux, cadre réglementaire) pour ensuite aborder des éléments de mise en place (organisationnelle, logiciel).

### Programme

- Définition et objectifs
- Cadre réglementaire
- Méthodologie et mise en place



**Adhérent** : 167€ TTC par participant (1/2 journée)



**Non-adhérent** : 218€ TTC par participant (1/2 journée)



**Référence** : FOR2020012

jeu  
05  
NOV

**Matin ► évolution**

► Chambéry

**Après-midi ► intégrée**

► Chambéry

## OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'ANNÉE



Techniciens

Difficulté

### Objectif

Maîtriser les opérations de fin d'année comptable, à savoir ouvrir le nouvel exercice, pointer le compte de gestion jusqu'à l'édition du compte administratif et l'affectation du résultat.

### Programme

- Le changement d'exercice
- Les opérations de fin d'exercice en investissement et en fonctionnement (RAR, rattachements de charges et produits...)
- Le rapprochement avec le compte de gestion
- Le résultat et arrêté de compte de fin d'année

jeu  
03  
DÉC

mar  
08  
DÉC

**Matin ► intégrée**

► Chambéry  
Agate

jeu  
10  
DÉC

**Matin ► évolution**

► Chambéry  
Agate



**Adhérent** : 167€ TTC par participant



**Non-adhérent** : 218€ TTC par participant



**Référence** : FOR2020013

## DÉCLARATION ANNUELLE DES DONNÉES SOCIALES (DADS)



Techniciens

Difficulté

### Objectif

Utiliser le module Préparation N4DS du logiciel Epaie afin de réaliser la DADS et de l'envoyer via internet.

### Programme

- Le point réglementaire
- La préparation budgétaire
- Présentation du module BL Multi-déclaration
- Les étapes de production de la DADS (contrôles et modifications des données, saisie des honoraires, éditions des documents, génération du fichier et différentes déclarations)

jeu  
03  
DÉC

mar  
08  
DÉC

**Après-midi ► intégrée**

► Chambéry  
Agate

**Après-midi ► évolution**

► Chambéry  
Agate



**Adhérent** : 167€ TTC par participant



**Non-adhérent** : 218€ TTC par participant



**Référence** : FOR2020014



## GESTION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL



Techniciens

Difficulté

### Objectif

Gérer les registres d'actes avec le module État Civil du logiciel EGRC.

### Programme

- Organisation d'un service d'État Civil
- Paramétrage du module
- Tenue des registres (ouverture, gestion des actes et documents annexes, mentions marginales, copies, extraits, avis de naissance)
- Gestion des tables annuelles et décennales
- Changement de prénom et gestion des PACS
- Dématérialisation

mar  
15  
DÉC

**Matin**

► Chambéry  
Agate



**Adhérent** : 167€ TTC par participant



**Non-adhérent** : 218€ TTC par participant



**Référence** : FOR2020015

## SERVICES PUBLICS : QUELS COÛTS ET QUELLES TARIFICATIONS ?



Techniciens

Difficulté

### Objectif

Connaître et maîtriser les coûts de ses services publics afin de décliner une politique tarifaire en lien avec les objectifs des élus.

### Programme

- Définition d'une méthodologie, en vue d'identifier les charges directes et indirectes du service analysé (eau/assainissement, restauration scolaire...)
- Analyse basée sur cette méthodologie, pour mettre en lumière la réalité du coût du service en adéquation avec le niveau de service rendu.
- Proposition d'une tarification en lien avec les enjeux et les objectifs politiques des élus.

Formation sur  
demande

**Matin**

► Chambéry



**Adhérent** : 167€ TTC par participant



**Non-adhérent** : 218€ TTC par participant



**Référence** : FOR2020016

## FORMATION À LA CARTE



Techniciens et élus

Difficulté

Le contenu et la durée seront à étudier avec nos services en fonction de vos besoins.

### Programme à la carte

**Pour le service finances** : sur les thématiques de ce catalogue.

**Pour le service informatique** : sur les logiciels :

- de comptabilité (exécution comptable, budget, dématérialisation, dette, inventaire),
- de ressources humaines (paie, carrières, absences, temps, DADS),
- de gestion relation citoyens (élections, actes d'état civil, cimetière, recensement citoyen, bouquet de formulaires),
- de facturation (eau et assainissement, ordures ménagères, cantine, garderie, taxe de séjour...).

**Demi-journée** : 356€ TTC sur site

**Journée** : 659 € TTC sur site





## JURIDIQUE

### L'équipe



**Emmanuel PETIT**  
Directeur du pôle



**Stéphanie GUINET**  
Chargée de mission



**Yvan DUMOLLARD**  
Chargé de mission



**Morgane JACQUIER**  
Chargée de mission

### Le service

Le service juridique intervient sur l'ensemble des champs administratif et juridique des collectivités :

- Administration et fonctionnement des communes, des communes nouvelles, des intercommunalités et de leurs établissements publics : fonctionnement des assemblées délibérantes, gestion administrative (actes administratifs), ...
- Contrats des collectivités : accompagnement dans l'identification des cadres contractuels adaptés, assistance lors de la passation et la négociation des marchés publics, délégation de service public, occupation des domaines public et privé (AOT, baux privés) et plus largement partenariats public-privé.

- Accompagnement au transfert de compétences (analyse des impacts et conséquences juridiques, financières et fiscales).
- Création de communes nouvelles (accompagnement des élus lors des réflexions préalables, des prises de décisions et de la mise en œuvre opérationnelle).

### Pour nous contacter

contact@agate-territoires.fr  
ou 04 79 68 53 00

## SOMMAIRE DES FORMATIONS JURIDIQUES

### CYCLE contrats et domaine des collectivités

#### p. 20 QUELS OUTILS CONTRACTUELS POUR QUELS OBJECTIFS ?

jeu  
13  
FÉV | Matin  
► Chambéry

#### p. 20 GESTION DE VOTRE DOMAINE PRIVÉ : QUELS BAUX METTRE EN ŒUVRE ?

mar  
31  
MAR | Matin  
► Chambéry

#### p. 21 GESTION DU DOMAINE PUBLIC : LES MODES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

mar  
02  
JUIN | Matin  
► Chambéry

### CYCLE marchés publics

#### p. 22 LES MAPA (Marchés À Procédure Adaptée)

jeu  
24  
SEPT | Matin  
► Chambéry

#### p. 22 MARCHÉS PUBLICS : ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

mar  
24  
NOV | Matin  
► Chambéry

### Autres formations prévues début 2021

- LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
- L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

QUELS OUTILS CONTRACTUELS  
POUR QUELS OBJECTIFS ?

NOUVEAU !



Techniciens et élus

Difficulté ▲

## Objectifs

Identifier l'ensemble du panel des contrats à disposition des collectivités pour leur fonctionnement, gérer leurs domaines public et privé, leurs services publics, subventionner des associations, coopérer avec d'autres personnes publiques, ...

Comprendre les spécificités propres à chaque nature de contrat : commande publique, occupation domaniale, baux privés, ...

jeu  
13  
FÉV

Matin

► Chambéry

## Programme

Quelles sont les « grandes » familles de contrats à disposition des collectivités :

- commande publique (marchés et concessions dont délégation de service public),
- occupation domaniale (convention d'occupation, baux emphytéotiques),
- gestion du domaine privé (baux d'habitation, baux commerciaux et professionnels, ...),
- conventions de subventionnement,
- mutualisation entre collectivités ?

Comment identifier le contrat adapté à votre besoin au regard des caractéristiques propres à chaque famille de contrats ?

Quels sont les contrats soumis à des obligations de publicité et de mise en concurrence ?



Adhérent : 167 € TTC par participant



Non-adhérent : 218 € TTC par participant



Référence : FOR2020017

GESTION DE VOTRE DOMAINE PRIVÉ :  
QUELS BAUX METTRE EN ŒUVRE ?

Techniciens et élus

Difficulté ▲▲

## Objectifs

Rappeler les règles d'occupation du domaine privé des collectivités.

Cerner les dispositions propres à chaque type de bail : habitation, professionnel, commercial, mixte, civil, construction, rural ...

Identifier les régimes dérogatoires des collectivités.

## Programme

- Bref rappel de la distinction domaines public et privé et de ses conséquences.
- Panorama des modes d'occupation du domaine privé :
  - biens à usage d'habitation (durée du bail et reconduction, fixation du loyer, règles d'entretien, habitation principale ou secondaire...).
  - biens à usage professionnel (quels types de biens, la durée, la reconduction, ...)
  - biens à usage commercial (quel type de bail) : précaire, location gérance, bail commercial, les principales dispositions du statut : la durée, le renouvellement, la répartition des dépenses, les indemnités d'éviction, ...).
  - biens à usage agricole : baux ruraux, baux verbaux, conventions d'alpage.



Adhérent : 167 € TTC par participant



Non-adhérent : 218 € TTC par participant



Référence : FOR2020018

mar  
31  
MARS

Matin

► Chambéry

GESTION DU DOMAINE PUBLIC :  
LES MODES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Techniciens et élus

Difficulté ▲▲

## Objectifs

Connaître le cadre juridique de l'occupation du domaine public.

Cerner le régime des conventions d'occupation du domaine public.

Comprendre les obligations de publicité et de mise en concurrence préalable à la passation d'une convention d'occupation du domaine public.

mar  
02  
JUIN

Matin

► Chambéry

## Programme

- Bref rappel des critères et règles d'appartenance au domaine public
- Identifier les différentes formes d'occupation du domaine public (autorisation d'occupation temporaire, convention d'occupation temporaire)
- Le régime juridique des conventions d'occupation du domaine public :
  - les modalités de passation (quelle procédure de mise en concurrence),
  - les clauses obligatoires,
  - le régime des droits réels,
  - la durée,
  - les modalités de fixation des redevances d'occupation domaniale.



Adhérent : 167 € TTC par participant



Non-adhérent : 218 € TTC par participant



Référence : FOR2020019



## LES MAPA (MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE)



Techniciens et élus

Difficulté

## Objectifs

Appréhender le cadre réglementaire de la passation des MAPA.

Connaître les libertés de procédures et les limites.

Adopter les bonnes pratiques lors de la passation de votre MAPA.

jeu  
24  
SEPT

Matin

► Chambéry

## Programme

- Quand recourir aux MAPA ? Les cas de passation des MAPA.
- Quelle publicité adaptée pour la passation de mon MAPA ?
- Comment organiser la mise en concurrence pour mon MAPA ? Comment organiser la négociation ?
- Que faire pour les MAPA inférieurs à 40.000 € HT ?
- Quelles sont les dispositions du code de la commande publique applicables aux MAPA (contrat écrit, intervention de la CAO, référé précontractuel, dématérialisation) ?



Adhérent : 167 € TTC par participant



Non-adhérent : 218 € TTC par participant



Référence : FOR2020020

## ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES



Techniciens et élus

Difficulté

## Objectifs

Connaître les règles relatives au choix des candidats et des offres.

Appréhender les marges de liberté offertes par la réglementation en matière de marchés publics.

mar  
24  
NOV

Matin

► Chambéry

## Programme

- Le régime général des candidatures et des offres.
- Le choix des critères de candidatures et d'offres.
- L'analyse des candidatures : l'ouverture des plis, les possibilités de demander des informations manquantes, la vérification des renseignements remis, l'appréciation des garanties professionnelles et financières,
- L'analyse des offres : la recevabilité de l'offre, les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables, la pondération et la hiérarchisation, la méthode de notation, les offres anormalement basses ...
- La gestion de la dématérialisation dans la procédure d'analyse.



Adhérent : 167 € TTC par participant



Non-adhérent : 218 € TTC par participant



Référence : FOR2020021

## Autres formations prévues début 2021

## LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE



Techniciens et élus

Difficulté

## Objectifs

Comprendre les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre.

Identifier le champ d'application de la Loi MOP et connaître le rôle des différents intervenants (programmiste, AMO, délégataire de MO, maître d'œuvre, prestataires, ...).

Sécuriser la passation de vos marchés de maîtrise d'œuvre.

À programmer  
en 2021

Demi-journée

## Programme

- Rappel du champ d'application de la Loi MOP : ses objectifs, les opérations concernées, les intervenants, ...
- L'élaboration et le contenu du marché de maîtrise d'œuvre : la typologie des missions, les engagements du maître d'œuvre sur le coût des travaux, l'établissement de sa rémunération.
- Choisir les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre : procédure adaptée, procédure concurrentielle avec négociation, concours, ...
- Sécuriser l'exécution du contrat : les clauses essentielles du contrat, le suivi financier du contrat.

## L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS



Techniciens et élus

Difficulté

## Objectifs

Appréhender l'ensemble des règles applicables en matière d'exécution des marchés publics.

Piloter ses marchés en toute sécurité.

À programmer  
en 2021

Demi-journée

## Programme

- Les dispositions législatives et réglementaires applicables
- Les conditions d'exécution du marché et les moyens de vérification (prix, objet, durée, sous-traitance, les conditions de réception, ...)
- La gestion des modifications (quand et comment conclure les avenants, le cadre de la nouvelle réglementation, ...)
- L'exécution financière du marché (l'établissement des décomptes)
- Les opérations de réception.



## AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### L'équipe



**Magguy Baccam**  
Aménagement & urbanisme  
opérationnel



**Herve Boisson**  
Patrimoine & immobilier



**Richard Cecillon**  
Aménagement & tourisme



**Isabelle Dunod**  
Planification stratégique



**Thomas Lambert**  
Patrimoine & immobilier



**Evelise Pichery**  
Mobilité & énergie



**Delphine Pichon**  
Habitat & Politique de la ville

L'équipe accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique globale d'aménagement. Elle s'engage dès la phase amont de réflexion méthodologique (lors de l'élaboration des documents d'urbanisme), jusqu'à la phase de réalisation des projets de développement (urbains, ruraux et touristiques), puis de suivi et d'évaluation :

- suivi et évolution des documents de planification (ScoT, PLU, ...),
- modification des documents d'urbanisme,
- étude pré-opérationnelle,
- aménagement des équipements ou espaces publics.

Nos domaines d'intervention couvrent les champs de l'aménagement : urbanisme, mobilité et transport, habitat et logement, politique de la ville.

### Pour nous contacter

[contact@agate-territoires.fr](mailto:contact@agate-territoires.fr)  
ou 04 79 68 53 00

## SOMMAIRE DES FORMATIONS AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### p. 26 L'URBANISME AU SEIN DES COLLECTIVITÉS LOCALES

mar  
**16**  
JUN

Matin  
► Chambéry

### p. 27 LES DOCUMENTS D'URBANISME : POURQUOI ET COMMENT ?

mar  
**16**  
JUN

Après-midi  
► Chambéry

### p. 28 CONCEVOIR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

lun  
**22**  
JUN

Journée  
► Chambéry

### p. 29 MONTER UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

mar  
**23**  
JUN

Journée  
► Chambéry



## L'URBANISME AU SEIN DES COLLECTIVITÉS LOCALES

NOUVEAU !



AMÉNAGEMENT  
ET URBANISME



Techniciens et élus

### Objectifs

Apporter une vision d'ensemble et des clés de lecture pour appréhender le champ de l'urbanisme au sein des collectivités locales.

Informar des dernières évolutions législatives en matière d'urbanisme et les perspectives.

### Programme

Seront abordées les différentes dimensions de l'urbanisme :

- L'urbanisme réglementaire et les documents de planification (PLU, SCoT, ...)
- Les principales procédures d'aménagement
- Les autorisations d'urbanisme
- Le financement de l'urbanisme
- La question foncière

mar  
16  
JUIN

Matin

► Chambéry  
Agate



**Adhérent** : 167 € TTC par participant



**Non-adhérent** : 218 € TTC par participant



**Référence** : FOR2020022

## LES DOCUMENTS D'URBANISME : POURQUOI ET COMMENT ?

NOUVEAU !



AMÉNAGEMENT  
ET URBANISME



Techniciens et élus

### Objectif

Appréhender de manière opérationnelle et concrète les documents d'urbanisme : autant du point de vue des procédures (élaboration, contenu, évolution) que de la vision stratégique (finalité de l'outil en matière de planification, en tant que vecteur d'un projet politique).

### Programme

- Présentation des différents documents d'urbanisme et de leur hiérarchie
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Le Plan Local d'urbanisme (PLU, PLUi)
- La carte communale
- Les autres documents de planification qui y sont liés (Plan de Déplacement Urbain (PDU) ou volet Déplacement, Programme Local de l'Habitat (PLH) ou volet H, ...)

Présentation sur la base d'exemples pratiques

mar  
16  
JUIN

Après-midi

► Chambéry  
Agate



**Adhérent** : 167 € TTC par participant



**Non-adhérent** : 218 € TTC par participant



**Référence** : FOR2020023





## CONCEVOIR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

NOUVEAU!



AMÉNAGEMENT  
ET URBANISME

### Difficulté



*Chefs de projet, responsables  
d'opération junior, techniciens*

### Objectifs

- Accompagner la collectivité dans la mise en œuvre pré-opérationnelle d'un projet d'aménagement.
- Définir les besoins de la collectivité
- Faire le choix du bon prestataire
- Maîtriser le déroulement et le contenu des étapes

lun  
**22**  
JUN | **Journée**  
► Chambéry  
Agate

**Horaires 9H30-12H30 / 14H-16H30**

### Programme

#### MATINÉE

- Définir la notion d'opération d'aménagement
- Comprendre le rôle et le positionnement de chaque acteur du projet
- Concevoir le projet d'aménagement ( ex : OAP)

#### APRÈS-MIDI

- Concevoir un projet d'aménagement à travers une étude de cas

#### Prérequis

Connaissance générale des outils  
d'aménagement et du PLU



#### Tarifs 1 ou 2 journées :

##### 1 journée

*Jour 1 Concevoir un projet  
d'aménagement*

- Adhérent : 271€
- Non-adhérent : 322€

##### 2 journées

*Jour 1 Concevoir un projet d'aménagement /  
Jour 2 Monter une opération d'aménagement*

- Adhérent : 500€
- Non-adhérent : 600€

► **Référence : FOR2020024**

## MONTER UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

NOUVEAU!



AMÉNAGEMENT  
ET URBANISME

### Difficulté



*Chefs de service, chefs de projet,  
responsables d'urbanisme, chargés  
d'étude/mission, techniciens*

### Objectifs

- Apporter les outils pour le bon pilotage d'une opération d'aménagement
- Connaître les acteurs de l'aménagement
- Identifier et répondre aux besoins de la collectivité
- Appréhender les différentes étapes d'une opération d'aménagement
- Identifier les outils de pilotage possible

mar  
**23**  
JUN | **Journée**  
► Chambéry  
Agate

**Horaires 9H30-12H30 / 14H-16H30**

### Programme

#### MATINÉE :

- Identifier les montages juridiques et les procédures réglementaires possibles
- Adapter le PLU et savoir identifier les outils réglementaires adéquates
- Bilan financier et phasage prévisionnel
- Choix de l'opérateur.

#### APRÈS MIDI :

- Monter un projet d'aménagement à travers une étude de cas

#### Prérequis

Connaissance générale des outils  
d'aménagement et du PLU



#### Tarifs 1 ou 2 journées :

##### 1 journée

*Jour 1 Concevoir un projet  
d'aménagement*

- Adhérent : 271€
- Non-adhérent : 322€

##### 2 journées

*Jour 1 Concevoir un projet d'aménagement /  
Jour 2 Monter une opération d'aménagement*

- Adhérent : 500€
- Non-adhérent : 600€

► **Référence : FOR2020025**



## FLEURISSEMENT



**Catherine Agnoletto**  
Chargée de mission

### Le fleurissement

La Mission Fleurissement, Paysage et Développement Durable de la Savoie organise depuis de nombreuses années le concours des Villes et Villages fleuris pour le Département. Elle propose également :

- des conseils techniques et des préconisations individualisées pour les communes susceptibles d'accéder au label Villes et Villages fleuris ;
- l'organisation de journées de sensibilisation pour les élus et techniciens des communes ;
- des soirées techniques dans les communes afin de prodiguer des conseils avisés en matière de fleurissement pour les particuliers.

### Pour nous contacter

Catherine AGNOLETTO • Chargée de mission  
catherine.agnoletto@agate-territoires.fr  
04 58 34 00 16 ou 06 08 86 19 65

Formations assurées par :  
**Jean-Jacques LE BARON**  
Paysagiste Conseil  
Consultant Espaces-Verts & Formateur  
06 81 31 90 61

## SOMMAIRE DES FORMATIONS FLEURISSEMENT

### Fleurissement

#### p. 32 N°1 - LES CIMETIÈRES

1 JOUR  
lun  
**04**  
MAI  
Lieu  
► La Motte-Servolex

#### p. 33 N°2 - LES TAILLES EN ESPACES VERTS

2 JOURS  
mar  
**05**  
MAI  
mer  
**06**  
MAI  
Lieu  
► Villargondran

#### p. 34 N°3 - LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

1 JOUR  
jeu  
**07**  
MAI  
Lieu  
► Chambéry (Agate)

#### p. 35 N°4 - LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

3 JOURS  
lun  
**11**  
MAI  
mar  
**12**  
MAI  
mer  
**13**  
MAI  
Lieu  
► Saint Jean de Maurienne

NOUVEAU !

#### p. 36 N°6 - LES PLANTES VIVACES EN FLEURISSEMENT

2 JOURS  
jeu  
**14**  
MAI  
ven  
**15**  
MAI  
Lieu  
► Voglans

#### p. 37 N°5 - LE PLAN DE FLEURISSEMENT

2 JOURS  
lun  
**18**  
MAI  
mar  
**19**  
MAI  
Lieu  
► Chambéry (Agate)

NOUVEAU !

#### p. 38 N°7 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FLEURISSEMENT

1 JOUR  
mer  
**20**  
MAI  
Lieu  
► Chambéry (Agate)

### Accompagnement à la transition

À la carte

#### p. 41 FORMATION À LA CARTE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



## 1- LES CIMETIÈRES

1 JOUR



Employés et responsables des services  
espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

### Objectifs

L'entretien des cimetières existants sur la commune.

Elaboration d'un plan pluriannuel sur l'entretien et le devenir  
du cimetière.

La législation en matière d'équipement des cimetières  
(columbarium).

### Programme

- Connaissance des pratiques d'entretien des cimetières
- Les alternatives aux anciennes méthodes d'entretien  
(enherbage des allées)
- Quelles sont les possibilités de création d'espaces verts  
dans un cimetière ?
- Quel avenir pour les cimetières (espaces verts, crémation,  
fréquentation) ?
- Bilan de la formation

### A prévoir

Travaux pratiques sur site :  
tenue de pluie et de travail (EPI). Voir détails en annexe,  
plan du ou des cimetières communaux du participant avec les aménagements paysagers

lun  
**04**  
MAI

#### Journée

► La Motte-Servolet \*

\* Salle des Gentianes - Centre de secours Jean Cabaud  
(Centre technique municipal) Rue de Mundelsheim

**Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H**



### Tarifs par participant :

**Tarif 1 : communes de moins de 3 000 habitants : 175€ TTC**

**Tarif 2 : communes de 3 000 à 10 000 habitants : 190€ TTC**

**Tarif 3 : communes de plus de 10 000 habitants : 195€ TTC**

► **Référence : FOR2020026**



## 2- LES TAILLES EN ESPACES VERTS

2 JOURS



Employés et responsables des services  
espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

### Objectifs

Connaître les plantes à tailler

Pourquoi tailler ?

Comment et quand tailler ?



### Programme 1<sup>er</sup> jour

- Morphologie d'une plante (ligneuse, vivace)
- Pourquoi tailler ?
- Préserver la forme et le fleurissement des végétaux taillés
- Saisonnalité des tailles
- Les outils de la taille
- Techniques de taille

### Programme 2<sup>ème</sup> jour

- La croissance végétative
- Les types de ramifications
- Les types de floraisons
- Quand tailler ?
- La taille des rosiers
- Travaux pratiques sur le terrain
- Bilan de la formation

### A prévoir

Tenue de travail (EPI). Voir détails en annexe  
Matériels de taille (sécateur, scie, couteau) en bon état

mar  
**05**  
MAI

mer  
**06**  
MAI

#### 2 jours

► Villargondran \*

\* Salle des Fêtes - Place de la Mairie -  
73300 VILLARGONDRA

**Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H**



### Tarifs par participant :

**Tarif 1 : communes de moins de 3 000 habitants : 350€ TTC**

**Tarif 2 : communes de 3 000 à 10 000 habitants : 380€ TTC**

**Tarif 3 : communes de plus de 10 000 habitants : 390€ TTC**

► **Référence : FOR2020027**



### 3- LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

1 JOUR



Employés et responsables des services  
espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

#### Objectifs

Qu'est-ce qu'un Plan de Gestion Différenciée (PDGD) ?  
Pourquoi mettre en place un PDGD sur ma commune ?  
Présentation d'un dossier aux élus

#### Programme

- Définition d'un PDGD
- Critères et principes d'un PDGD
- Exemples sur d'autres communes ayant déjà un PDGD
- Mise en place sur ma commune
- Bilan de la formation

#### A prévoir

Apporter un plan général de votre commune (grand format si possible)

jeu  
07  
MAI

#### Journée

► Chambéry  
Agate



#### Tarifs par participant :

**Tarif 1 :** communes de moins de 3 000 habitants : 175€ TTC

**Tarif 2 :** communes de 3 000 à 10 000 habitants : 190€ TTC

**Tarif 3 :** communes de plus de 10 000 habitants : 195€ TTC

► **Référence :** FOR2020028

### 4- LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

3 JOURS



Employés et responsables des services  
espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

#### Objectifs

Analyse de l'espace et lecture d'un paysage (choix du lieu d'implantation du massif).

Choix d'un thème (culturel, patrimonial, historique, etc.)

Comprendre les couleurs et les volumes (travailler avec les couleurs et les volumes des plantes)

Choisir les plantes les mieux adaptées à un site (exposition, sol, rusticité, etc.)

Elaborer un plan (initiation de base à la conception d'un plan)

Préparer les commandes (fournitures, matériels, plantes etc.)

Préparer un budget (présentation aux élus)

Préparation du site de plantation (sur place)

Entretien des massifs (arrosage, nettoyage, etc.)

#### Programme

##### 1<sup>er</sup> jour

- Les couleurs et les volumes
- Analyse du site (contraintes, position, orientation)
- Choix du thème
- Choix du type de massifs
- Choix des plantes (basses, moyennes, hautes, élément phare)

##### 2<sup>ème</sup> jour

- Elaboration du plan (dessin sur calques)
- Les échelles (utiliser les échelles pour dessiner un plan)
- Préparation des commandes (listage des végétaux)
- Le budget
- Concevoir un dossier de présentation aux élus

##### 3<sup>ème</sup> jour

- Présentation du projet
- Bilan de la formation

#### A prévoir

Possibilité de travail sur site en extérieur

**Formation de base indispensable**



#### Tarifs par participant :

**Tarif 1 :** communes de moins de 3 000 habitants : 525€ TTC

**Tarif 2 :** communes de 3 000 à 10 000 habitants : 570€ TTC

**Tarif 3 :** communes de plus de 10 000 habitants : 585€ TTC

► **Référence :** FOR2020029

lun  
11  
MAI

mar  
12  
MAI

mer  
13  
MAI

#### 3 jours

► Saint Jean de  
Maurienne\*

\* Salle « Pêche » - Résidence Jean Baghe - 38 Rue Pierre  
Balmain - 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

**Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H**





## 5- LES PLANTES VIVACES EN FLEURISSEMENT

NOUVEAU !

2 JOURS



Employés des services espaces verts  
ayant suivi la formation « Le fleurissement  
communal »

### Objectifs

Qu'est-ce qu'une plante vivace (physiologie, espèces, variétés...) ?

Concevoir, choisir et planter des plantes vivaces

Travailler sur la saisonnalité des plantes pérennes

Utiliser les plantes vivaces en fonction des sites, des altitudes et des climats

Le participant repart avec un plan et une liste de végétaux spécifiques à sa commune

### Programme

#### 1<sup>er</sup> jour

- Qu'est-ce qu'une plante vivace (morphologie, rusticité) ?
- Repérer les différentes espèces de vivaces (terrain sec, humide, alpin...)
- Quel est le rôle des plantes vivaces dans le fleurissement communal ?
- Réaliser un plan de vivaces avec des exemples personnels (apport de plan de chaque commune)
- Choisir des plantes en fonction de sa propre situation

#### 2<sup>ème</sup> jour

- Plantation de vivaces sur le site de la formation
- Elaborer un plan d'entretien pluriannuel
- Bilan de la formation

### A prévoir

Apporter des catalogues de plantes vivaces

Matériels de dessin (cf liste en annexe)

Tenue de travail (EPI)

Apporter le plan d'un ou plusieurs massifs ou bacs de votre commune sur lesquels vous désirez apporter une solution



Prérequis formation « Le fleurissement communal »



### Tarifs par participant :

**Tarif 1 :** communes de moins de 3 000 habitants : 350€ TTC

**Tarif 2 :** communes de 3 000 à 10 000 habitants : 380€ TTC

**Tarif 3 :** communes de plus de 10 000 habitants : 390€ TTC

➡ Référence : FOR2020030

jeu  
14  
MAI

ven  
15  
MAI

2 jours  
➤ Voglans\*

\* Salle Pré Fontaine - Complexe Noël Mercier  
247 Rue Pré Fontaine

Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H

## 6- LE PLAN DE FLEURISSEMENT

2 JOURS



Employés des services espaces verts  
ayant suivi la formation « Le fleurissement  
communal »

### Objectifs

Etablir un plan de fleurissement sur l'ensemble de la commune (repérage des sites à traiter)

Organiser les plannings et les travaux sur tous les sites de la commune (personnels, matériels, etc.)

Améliorer le fleurissement global de la commune et sa stratégie sur plusieurs années (anticiper les évolutions du fleurissement)

Préparer un dossier de présentation pour les élus (organisation, budget, etc.)

Les stagiaires repartent dans les communes avec un plan de fleurissement personnalisé

### Programme

#### 1<sup>er</sup> jour

- Rôle du fleurissement dans une commune (social, esthétique, environnemental)
- Qu'est-ce qu'un plan de fleurissement (définition) ?
- Quels sont les objectifs de votre commune ?
- Bilan des fleurissements précédents (travail sur la grille du concours national)
- Rappel rapide des bases de réalisation de massifs (formation n°1 - Les cimetières)

#### 2<sup>ème</sup> jour

- Travail sur les plans des stagiaires
- Repérage des axes principaux et des points forts de chaque commune
- Tenir compte des impératifs locaux (patrimoine, biotope, axes de communications et de déplacements, industries, etc.)
- Budgétisation du projet (achats, mise en place, entretien)
- Présentation aux élus
- Bilan de la formation

### A prévoir

Matériels de dessin (voir liste en annexe)

Apporter le plan d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune sur lesquels vous désirez apporter une solution

Travail sur plan le 2<sup>ème</sup> jour

Prérequis formation « Le fleurissement communal »



### Tarifs par participant :

**Tarif 1 :** communes de moins de 3 000 habitants : 350€ TTC

**Tarif 2 :** communes de 3 000 à 10 000 habitants : 380€ TTC

**Tarif 3 :** communes de plus de 10 000 habitants : 390€ TTC

➡ Référence : FOR2020031

Lun  
18  
MAI

Mar  
19  
MAI

2 jours  
➤ Chambéry  
Agate

Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H



Employés des services espaces verts

## Objectifs

Garder l'objectif d'un fleurissement de qualité tout en tenant compte des impératifs environnementaux locaux

Utiliser toute la palette végétale adaptée

## Programme

- Qu'est-ce que le développement durable en fleurissement ?
- Comment concilier développement durable et fleurissement (gestion de l'eau, choix des espèces) ?
- Adapter les sites au développement durable (arrosage, substrat)
- Etablir un comparatif des travaux et entretien avant et après la mise en place des éléments du développement durable (planning, utilisation du matériel, économies)
- Utiliser des plantes pérennes
- Présenter un dossier aux élus avec le budget
- Bilan de la formation

## A prévoir

Apporter le plan d'un ou plusieurs massifs ou bacs de votre commune sur lesquels vous désirez apporter une solution

Mer  
20  
MAI

## Journée

► Chambéry  
Agate

Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H



## Tarifs par participant :

**Tarif 1 :** communes de moins de 3 000 habitants : 175€ TTC

**Tarif 2 :** communes de 3 000 à 10 000 habitants : 190€ TTC

**Tarif 3 :** communes de plus de 10 000 habitants : 195€ TTC

■ Référence : FOR2020032



## ANNEXE

## LISTE DU MATERIEL DE DESSIN

## Formations concernées : 1, 3, 4, 5 &amp; 6

- 1 crayon à papier ou porte-mine
- 1 gomme
- 1 boîte de crayons de couleur
- 1 rouleau de ruban adhésif
- 1 calculette
- 1 normographe (Maped Normographe 922410)
- 1 kutsch 1/1000, 1/2000, 1/2500, 1/5000 ou une règle graduée
- Calques A3 (10 feuilles) pour superposer et dessiner sur le plan de la ville ou du massif
- Un bloc de feuilles blanches A3 pour le fond de plan

À FOURNIR INDIVIDUELLEMENT OU PAR ÉQUIPE MUNICIPALE

## AUTRES DEMANDES (en fonction des possibilités de chacun)

## Formations concernées : 3 (FOR2020028) &amp; 4 (FOR2020029)

- Plan général de la commune (format A3 si possible)
- Surface des massifs fleuris et ligneux
- Nombre de bacs, jardinières, suspensions
- Surface des espaces verts
- Surface des pelouses
- Quantité d'annuelles de l'année précédant la formation
- Ratios annuels/vivaces sur la commune
- Liste des essences d'arbres sur la commune
- Nombre de personnels EV
- Nombre d'habitants de la commune
- Surface de la commune
- Brochure de présentation au dernier concours du CNVVF pour les communes labellisées
- Plan de gestion différenciée (si disponible)

## EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

## Formations concernées : 1, 3, 4 &amp; 5

- Veste de pluie
- Pantalon
- Chaussures de sécurité
- Gants
- Gilet fluo

Aucune fourniture ni matériel ne sera fourni par l'organisme de formation.

Sauf travaux sur site où la commune hôte prêterait le matériel (outillage, balisage) nécessaire au bon déroulement des ateliers.

Les travaux en ateliers sur plan ou sur le terrain sont effectués par équipe communale ou par regroupement des individuels. Ils sont composés de groupes de deux à quatre personnes par atelier. Apporter ses propres plans de ville est donc un plus.





## ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION



**Christophe Chaix**  
Chargé de mission

### L'accompagnement à la transition

Les enjeux de transition des territoires sont aujourd'hui majeurs et le changement climatique en particulier. Nous proposons, sur ce domaine, de partager l'expertise acquise depuis plusieurs années durant lesquelles nous avons développé des méthodologies qui préparent les territoires face aux risques que le changement climatique et les mutations environnementales font peser sur les ressources naturelles locales et les activités socio-économiques. Chargés d'un observatoire climatique et Chef de file du projet ALCOTRA ARTACLIM : Adaptation et Résilience des Territoires Alpains face au Changement Climatique, nous maîtrisons les dernières connaissances scientifiques sur les enjeux climatiques alpins.

### Pour nous contacter

Christophe CHAIX • Chargé de mission  
[christophe.chaix@agate-territoires.fr](mailto:christophe.chaix@agate-territoires.fr)  
04 79 25 36 50

## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

FORMATION À  
LA CARTE



*Techniciens, élus, décideurs, professionnels*

### Objectifs

Les préoccupations climatiques sont de plus en plus prégnantes mais le phénomène et ses implications demeurent complexes.

Vous vous questionnez sur la manière d'intégrer le changement climatique sur votre territoire, dans vos politiques publiques et outils ou bien dans vos activités ?

Nous pouvons, en fonction de vos besoins, monter avec vous une intervention à la carte (présentation des enjeux, séance de formation-action, séminaire à la journée...).

**La forme, le contenu et la durée seront à étudier en fonction de vos besoins.**

➡ **Intervenant :** Christophe Chaix

Pour établir un devis : [christophe.chaix@agate-territoires.fr](mailto:christophe.chaix@agate-territoires.fr) - 04 79 25 36 50

➡ **Référence :** FOR2020033





## CONCERTATION & DIALOGUE TERRITORIAL

### L'équipe



**Eve Renaud**  
Chargée de mission



**Nicolas Faudon**  
Chargé de mission



**Adrien Devos**  
Chargé de mission

### Le service

Une équipe de professionnels aguerris vous transmet les bases nécessaires au développement d'une démarche de concertation structurée et adaptée.

Nous accompagnons des démarches de concertation sur les territoires de Savoie (projets d'aménagements, élaboration concertée de politiques publiques, gestion

d'espaces naturels...) et nous pratiquons régulièrement la facilitation de groupes en intelligence collective (animation de réseaux d'acteurs, accompagnement d'équipes...).

Nos formations laissent une large part à l'expérimentation des outils et postures de l'animateur.

Pour nous contacter  
[contact@agate-territoires.fr](mailto:contact@agate-territoires.fr)  
ou 04 79 68 53 00

## SOMMAIRE DES FORMATIONS CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL

### p. 44 CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

3, 6 OU 9 JOURS

mar 17 MARS | mer 18 MARS | jeu 19 MARS | + | mer 24 JUIN | jeu 25 JUIN | ven 26 JUIN | + | mer 09 SEPT | jeu 10 SEPT | ven 11 SEPT | Lieu ► Chambéry

### p. 45 FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS VOS PROJETS

2 JOURS

mar 26 MAI | mer 27 MAI | Lieu ► Chambéry

NOUVEAU!

### p. 46 LA CONCERTATION SUR L'ESPACE PUBLIC

1 JOUR

mar 16 JUIN | Lieu ► Chambéry (079)

NOUVEAU!

### p. 47 TECHNIQUES D'ANIMATION ET DE CONCERTATION : ADAPTER SES OUTILS À SES OBJECTIFS ET AUX PUBLICS

1 JOUR

mar 29 SEPT | Lieu ► Chambéry

### p. 48 MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE

1 JOUR

jeu 22 OCT | Lieu ► Chambéry

NOUVEAU!

### p. 49 LA CONCERTATION 2.0

1 JOUR

mar 10 NOV | Lieu ► Chambéry



## CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

CHAQUE MODULE EST INDÉPENDANT !

3, 6 OU 9 JOURS

Pour associer la diversité des acteurs et des parties prenantes à un projet, de la conception de la démarche globale jusqu'à l'animation des réunions, chaque étape nécessite des compétences particulières.

Trois modules de formation, indépendants et complémentaires, pour conduire l'élaboration de projets multi-acteurs complexes, la gestion de conflits sur un territoire ou l'animation de réunions et de projets collectifs.



Animateurs, techniciens, chargés de mission, agents de développement et élus

### Objectifs

Comprendre la « plus-value » du dialogue territorial et de l'intelligence collective,

Construire de nouveaux espaces et instances de dialogue et de co-construction,

S'approprier les méthodes et outils de dialogue et de médiation pour construire des projets de manière participative et concertée avec les parties prenantes,

Un travail sur le positionnement, la légitimité et le savoir-être de l'animateur.

### Méthode pédagogique

Alternance entre des apports des formateurs, des exercices, des mises en situation et des analyses de cas.

SOUS RÉSERVE D'UN NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS

#### Module 1

mar 17 MARS | mer 18 MARS | jeu 19 MARS | 3 jours  
► Chambéry

#### Module 2

mer 24 JUIN | jeu 25 JUIN | ven 26 JUIN | 3 jours  
► Chambéry

#### Module 3

mer 09 SEPT | jeu 10 SEPT | ven 11 SEPT | 3 jours  
► Chambéry

► Référence : FOR2020034

### Programme

#### Module 1 (3 jours)

- Les bases du dialogue territorial
- Concevoir et animer un dispositif de concertation
- Plus-value du dialogue territorial, processus, instance, négociation raisonnée

#### Module 2 (3 jours)

- L'animation : outils et postures du facilitateur
- L'intelligence collective, outils d'animation, facilitation

#### Module 3 (3 jours)

- Coopérer, communiquer dans les groupes
- Gestion de conflit, régulation des émotions

### Intervenants

Module 1 Philippe BARRET, formateur au dialogue territorial (association GEYSER) et médiateur (SCOP DialTer), consultant en dialogue territorial pour la Fondation de France.

Module 2 David CHABANOL, facilitateur de dynamiques collectives - coaching

Module 3 Guillaume TIXIER, formateur à l'IFMAN Méditerranée (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente)



### Tarifs :

Cycle complet 3 modules / 9 jours / 63H

- Avec prise en charge employeur : 2 400 €
- Prise en charge individuelle : 1200 €

2 modules / 6 jours / 42H

- Avec prise en charge employeur : 1 800 €
- Prise en charge individuelle : 850 €

1 seul module / 3 jours / 21H

- Avec prise en charge employeur : 1000 €
- Prise en charge individuelle : 450 €

## FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS VOS PROJETS

2 JOURS

Que ce soit entre collègues, avec des élus, des partenaires de projet ou dans le cadre de réseaux d'acteurs, la conduite et l'animation de réunions productives, efficaces et participatives sont un enjeu partagé.

Les groupes sont riches de compétences et d'expériences, de créativité et d'innovation, à condition de savoir mobiliser des outils d'animation favorisant l'intelligence collective.



Chargés de mission, animateurs, coordinateurs de projet...

### Objectifs

Comprendre les concepts théoriques fondamentaux de la dynamique de groupe et de l'intelligence collective.

Etre capable d'utiliser les concepts d'intelligence collective pour concevoir un processus global « du projet à la réunion ».

Acquérir de nouveaux outils d'animation de groupe.

Connaître et pratiquer des savoir-être propres à la posture de facilitateur de démarches collectives.



mar 26 MAI | mer 27 MAI | 2 jours  
► Chambéry

► Intervenant : David Chabanol



Tarifs : 440€ TTC

► Référence : FOR2020035

### Programme

- Intelligence collective, partage de représentation et définition, et présentation de l'outil numérique collaboratif
- Le processus créatif
- Les rôles et postures du facilitateur, de l'expertise à l'accompagnement, écoute active
- La dynamique de groupe, besoins, leadership, socio-dynamique des acteurs
- Ecoute et coopération au sein d'un groupe
- Postures et jeux de rôle, exploration d'outils d'analyse de projet et de recherche de solution
- Outils de classification et de prise de décision, débat mobile, vote pondéré, vote argumenté.

### Méthode pédagogique

Alternance de mises en situation, d'études de cas et d'apports théoriques



Organisateurs d'ateliers de concertation, vous êtes régulièrement confrontés à la difficulté de faire venir les habitants, citoyens, usagers à vos rencontres. Une des solutions peut être d'aller directement à la rencontre des publics, là où ils se trouvent : sur l'espace public. Cette démarche permet également de diversifier les publics rencontrés.



Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

## Difficulté

### Objectifs

S'initier aux spécificités de la concertation sur l'espace public (gestion du temps, de la mobilité des participants...).

Savoir pourquoi et comment inclure la concertation sur l'espace public dans sa démarche globale.

Connaître les postures pertinentes de l'animateur et de l' élu dans un atelier sur l'espace public.

Apprendre à inventer ses propres outils de concertation.

### Programme

- Temps d'inclusion
- Cadrage et partage des bonnes pratiques : quelles sont les particularités de la concertation sur l'espace public ; comment l'inclure dans sa démarche et la mettre en œuvre ?
- Posture, méthodes et outils
- Temps de mise en situation des participants pour s'exercer dans un cadre bienveillant
- Partage et analyse des pratiques des participants
- Bilan

### Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation sur l'espace public et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants, et entre participants et formateur.trice.



mar  
16  
JUN | journée  
► Chambéry  
079

Intervenante : Eve Renaud

Tarifs : 220€ TTC

Référence : FOR2020036

Les outils d'animation et de concertation ne sont pas systématiquement interchangeables.

Ils ont chacun des intérêts et des limites et répondent à des objectifs particuliers, toujours en lien avec le contexte local. Le premier réflexe lorsqu'on met en place une démarche de concertation est de clarifier les objectifs du processus et ensuite seulement de rechercher les moyens et les outils pour y répondre.

Le choix des outils doit aussi prendre en compte le public auquel il s'adresse.



Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

## Difficulté

### Objectifs

Savoir organiser le déroulé et la gestion du temps des réunions de participation et de concertation.

Savoir adapter les outils à l'objet de la réunion et à la taille du groupe.

Expérimenter des outils variés pour se les approprier.

### Programme

- Temps d'inclusion
- Définir les objectifs et cadrer sa démarche
- Quels outils pour quels objectifs ? Sont-ils adaptés au(x) public(s) visé(s) ?
- Expérimentation de quelques outils
- Temps de mise en situation des participants afin de s'exercer dans un cadre bienveillant
- Partage et analyse des pratiques des participants
- Bilan

### Méthode pédagogique

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation d'outils variés et à l'échange d'expériences entre participants, et entre participants et formateur.trice. Pour permettre cette expérimentation, la taille du groupe formé sera comprise entre 10 et 20 personnes.



mar  
29  
SEPT | journée  
► Chambéry  
Agate

Intervenants : Eve Renaud et Nicolas Faudon

Tarifs : 220€ TTC

Référence : FOR2020037





# MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE

Les organisations (associations, collectivités...) vivent des changements importants et rapides. Le contexte financier plus tendu crée des difficultés et des charges de travail intenses.

Dans ce contexte, comment les Directeurs et Directrices, les responsables d'équipe peuvent-ils favoriser l'intelligence collective de leurs équipes ?



Directeurs, responsables d'équipe, animateurs de réseau, coordinateurs

## Objectifs

- Comprendre la notion d'intelligence collective et le fonctionnement des groupes et des équipes
- Découvrir quelques outils d'animation favorisant l'intelligence collective
- Comprendre les différents types de leadership

## Programme

- Notion d'intelligence collective
- Notion d'équipe et différents types de fonctionnement
- Décrypter le fonctionnement de mon équipe
- Les différents types de leadership
- Pistes pour faire évoluer le fonctionnement de mon équipe et ma façon d'exercer mon leadership

## Méthode pédagogique

La journée sera animée avec des outils d'intelligence collective pour favoriser la participation de tous.

Nous alternerons les temps de réflexion individuelle et collective, de partage d'expériences et d'apports théoriques.



jeu  
22  
OCT

journée  
► Chambéry

Intervenant : David Chabanol

Tarifs : 220€ TTC

Référence : FOR2020038

# LA CONCERTATION 2.0

NOUVEAU!

Dans la panoplie des outils de concertation, les outils numériques semblent aujourd'hui indispensables. Pour autant, ils soulèvent des questions et des enjeux démocratiques de taille : comment les intégrer à une démarche globale de concertation, les utiliser, tout en étant attentifs à l'inclusion numérique des publics, et permettre aux participants comme aux organisateurs, de rester maîtres de leurs données.



Techniciens et élus organisateurs de démarches de concertation

## Difficulté

## Objectifs

- Savoir quand et comment inclure des outils numériques dans une démarche de concertation
- Acquérir une connaissance de base sur les outils open source disponibles
- Comprendre les enjeux de la concertation 2.0

mar  
10  
NOV

journée  
► Chambéry  
Agate

Intervenant : Adrien Devos

Tarifs : 220€ TTC

Référence : FOR2020039

## Programme

- Temps d'inclusion
- Introduction de cadrage : pourquoi du numérique dans un processus de concertation ? (Découverte du mouvement des Civic tech, convergence d'usages participatifs, collaboratifs et de concertation facilités par le numérique...)
- Partage et analyse des pratiques numériques des participants (en lien avec la concertation)
- Présentation d'outils correspondant à ces pratiques
- Ateliers pratiques partagés : intégrer un outil numérique dans ma démarche de concertation
- Bilan et prochains petits pas

## Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques, de mise en situation et d'analyse de cas.

Cette journée de formation laisse une large place à l'expérimentation et à l'échange d'expériences entre participants et participants et formateur.trice.



## NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.[illegible]



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Vente » (CGV) s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par Agate et faisant l'objet d'une commande de la part de la Collectivité.

En conséquence, toute commande implique l'acceptation sans réserve par la Collectivité et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute commande est réputée ferme et définitive lorsque la Collectivité renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (en ligne, email ou courrier). À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une pré-confirmation est adressée au signataire de la demande.

Une semaine avant la date de la formation, Agate adresse à chaque participant une confirmation d'inscription reprenant la liste des participants, les horaires et le lieu de la formation, et un plan d'accès.

La Collectivité reconnaît que, préalablement à la signature du bulletin d'inscription, elle a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Agence, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation avec ses besoins.

3. TARIFS

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme de formation, par participant, en Euros TTC.

Nos tarifs sont forfaitaires et, sauf dispositions particulières, incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles de formation et du matériel pédagogique et la documentation remise pendant la formation.

4. RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité de la formation fera l'objet d'une facture « après service fait » et interviendra donc après exécution de la formation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures pourra donner lieu, après mise en demeure restée infructueuse, à l'application de pénalités de retard de 10%.

En cas de paiement par un Organisme Payeur désigné par la Collectivité, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'Organisme Payeur, la part non prise en charge sera directement facturée à la Collectivité.

5. ANNULATIONS / REPORTS / REMPLACEMENTS

5.1. Annulations / Reports par Agate

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, Agate se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et sous réserve d'en informer chaque participant. Une autre date de formation pourra être prévue.

Agate se réserve en outre le droit de reporter une formation, de modifier le lieu de son déroulement, ainsi que le contenu de son programme ou ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le lieu de formation précisé dans le catalogue n'est pas contractuel. Les formations pourront se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique. Dans tous les cas, le lieu précis et les horaires exacts de formation sont détaillés sur la confirmation d'inscription.

5.2. Annulations / Reports / Remplacements par la Collectivité

La Collectivité peut demander l'annulation ou le report de sa participation sur une formation programmée la même année, sans frais, jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date de la formation. La demande doit parvenir à Agate par courrier à l'adresse : 25 rue Jean Pellerin - 73026 CHAMBERY, ou par email à l'adresse : formation@agate-territoires.fr. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Agence auprès de la Collectivité.

Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation de sa participation à une formation par la Collectivité moins de 8 jours ouvrés avant le début de la session, Agate facturera 50% du montant TTC de la formation, ou le montant dans son intégralité en cas d'annulation le jour même, au titre des frais d'annulation.

La Collectivité peut demander le remplacement d'un participant, sans frais, à tout moment jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par courrier ou par email à l'Agence et préciser les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient à la Collectivité de vérifier l'adéquation du profil du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

En cas d'absence du participant à une formation, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, la Collectivité sera redevable de l'intégralité du montant de ladite formation.

6. RESPONSABILITÉ / INDEMNITÉS

La responsabilité de l'Agence envers la Collectivité est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par la Collectivité, et en tout état de cause, limitée au montant payé par la Collectivité au titre de la prestation fournie.

Dans tous les cas, la responsabilité de l'Agence est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Collectivité ne peut utiliser les propositions, méthodes et outils de l'Agence que pour les fins stipulées à la commande.

Agate détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre des formations demeure sa propriété exclusive.

L'ensemble des textes, commentaires, logiciels,

supports, brochures, documentaires, outils, et tout document utile mis à disposition de la Collectivité sont donc propriété de l'Agence, et toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de Agate.

En conséquence, la Collectivité s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Agate.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, mél et numéro de téléphone des personnes inscrites), font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est le Directeur Général d'Agate. Ce traitement est nécessaire à l'organisation, au bon déroulement des formations et à la facturation.

Les données personnelles collectées sont destinées au service gestion d'Agate et elles seront conservées pendant une durée de 5 années. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs des services formation et gestion habilités à les traiter en raison de leur fonction.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer auprès de Monsieur le Directeur Général – Agate– 25 Rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

9. CONTESTATION ET LITIGES

Pour tout différend relatif à l'exécution des prestations, le règlement à l'amiable sera privilégié.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal territorialement compétent.

10. MISE À JOUR

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet d'une mise à jour à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliquent à toute nouvelle commande, ultérieure aux modifications, et quelle que soit l'antériorité des relations entre Agate et la Collectivité.

Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit des participants aux formations.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner par mail à : formation@agate-territoires.fr ou en cliquant sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/SsJL5py2UeMQ24in1>

(1 bulletin par participant)

PARTICIPANT

Nom : .....

Prénom : .....

Structure ou collectivité : .....

Fonction : .....

Email : .....

Tél. : .....

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

INTITULÉ(S) ET DATE(S) DE LA/DES FORMATION(S)

Formation 1 : .....

date : .....

référence : .....

Formation 2 : .....

date : .....

référence : .....

Formation 3 : .....

date : .....

référence : .....

Formation 4 : .....

date : .....

référence : .....

Formation 5 : .....

date : .....

référence : .....

Formation 6 : .....

date : .....

référence : .....



Date, signature  
(cachet de la structure ou collectivité, le cas échéant)

À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une confirmation est adressée au signataire de la demande. Une semaine avant la date de la formation, l'Agence adresse à chaque participant un courriel reprenant la liste des participants, les horaires, le lieu de la formation et un plan d'accès.



## PLAN D'ACCÈS





AGATE  
AGENCE ALPINE  
DES TERRITOIRES